

prête à permettre au gouvernement de continuer, il y aura des élections. Il ne faudrait pas qu'une question de cette importance soit décidée en tenant compte de l'interprétation donnée par l'un ou l'autre côté de la Chambre au vote de lundi dernier. C'est pourquoi je soutiens, appuyé par de meilleures autorités constitutionnelles que l'*Annuaire du Canada*, que le premier ministre s'acquitte de son devoir lorsqu'il saisit la Chambre d'une telle motion et lui donne ainsi l'occasion d'exprimer son opinion sans équivoque. Tous les partis à la Chambre et chacun de leurs membres auront la responsabilité de décider ce qu'il y a lieu de faire.

En revenant sur les événements de cette semaine, j'ai l'impression de vivre un rêve très fantaisiste. Il a commencé lundi soir, et je n'entrerai pas dans les détails de ce qui est alors survenu.

**M. MacInnis:** C'est trop pénible.

**M. Stewart:** Les faits sont au compte rendu et tous ceux qui savent lire peuvent le consulter.

**M. Hales:** Vous regrettez de ne pas pouvoir modifier le compte rendu.

**M. Woolliams:** Il tente maintenant de déformer les faits.

**M. Hales:** Le député accepterait-il une question? Se rappelle-t-il de ce qui s'est passé lundi soir? Le président du Conseil du Trésor (M. Benson) a tenté, après le vote, de proposer d'autres travaux. Nous avons refusé d'aborder tous nouveaux travaux. Puis le gouvernement a perdu par 79 voix contre 78 un vote de confiance sur une motion du député de Kamloops (M. Fulton). C'était un vote de défiance.

**M. Stewart:** Le député a tout loisir de développer tout argument de son choix lorsqu'il aura la parole. J'admets qu'il peut invoquer le compte rendu pour appuyer son argument. Je m'en voudrais de le faire car le compte rendu révèle, entre autres, que la question du consentement unanime n'était pas tout à fait tranchée. Je le répète, c'était comme faire un rêve très fantaisiste.

**M. MacInnis:** Vous critiquez l'Orateur.

**M. Stewart:** L'opposition a donc soutenu depuis lundi que le gouvernement devrait être changé, ce qui ne l'empêche pas de retarder, de jour en jour, l'épreuve finale qui

[M. Stewart.]

serait peut-être l'aboutissement qu'elle désire tant.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, j'invoque de nouveau le Règlement à cause des remarques du député d'Antigonish-Guysborough qui ne cesse d'insister sur une description de ce que l'opposition a fait de jour en jour. Qu'on me permette de lui faire entrer dans la tête que c'est le premier ministre qui a demandé un répit de 24 heures.

**M. l'Orateur:** Peut-être pourrais-je dire qu'il ne s'agit pas réellement ici d'un rappel au Règlement, mais plutôt d'une question litigieuse, et que le député d'Antigonish-Guysborough devrait pouvoir continuer son discours.

**M. Stewart:** Je tiens beaucoup à ce que le député de Cap-Breton-Sud soit rassuré. Je voudrais lui assurer que nul député ne doute qu'il a été convenu de ne pas poursuivre les travaux mardi, et nous avons été redevables au chef de l'opposition de n'avoir pas voulu poursuivre les travaux ordinaires mardi.

**M. MacInnis:** Vous faussez les faits. C'était le premier ministre qui le désirait.

**Une voix:** Et mercredi et jeudi?

**M. MacInnis:** Vous persistez à vous attirer des ennuis.

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Vous vous mettez toujours les pieds dans les plats. Faites un peu plus attention à vos paroles.

**M. l'Orateur:** Un peu plus d'ordre, s'il vous plaît.

**M. Stewart:** J'ai la plus grande compassion pour l'honorable député de Cap-Breton-Sud et pour son chef.

● (4.40 p.m.)

**Une voix:** Vous en aurez certes besoin.

**M. Stewart:** Monsieur, je crois qu'il est temps que la Chambre s'occupe des affaires du pays. Je ne nie pas qu'on puisse contester l'interprétation donnée au vote de lundi dernier. A mon sens, il sied de discuter la question maintenant et de la régler une fois pour toutes. Toutefois je ne crois pas qu'il soit opportun, comme le propose le chef de l'opposition (M. Stanfield), de recourir précipitamment à des élections nationales en se fondant sur l'idée de certains députés quant aux effets du vote de lundi dernier.